

Les couples « mixtes » en Suisse : com(p)tes de fées ? Étude rétrospective, profils et pistes thérapeutiques ¹

Valérie Le Goff-Cubilier ², Sigrid Malandain ³,
Stéphanie Campergue ⁴, Sonia Leon Giraldo ⁵, Loraine Calba ⁴,
Aurelio Mastropaolo ⁴ & Christian Bryois ⁶

Résumé

Face à l'augmentation des consultations des couples de nationalités mixtes (suisse-étranger) et au récent enthousiasme des médias pour ces unions, les auteurs ont mené une étude rétrospective comparant ces couples avec un Groupe Contrôle (suisse-suisse). L'étude a été menée dans le cadre d'une consultation ambulatoire publique (Secteur Psychiatrique Ouest, VD). Ce travail décrit les profils et l'évolution thérapeutique de ces deux groupes. Des pistes thérapeutiques spécifiques sont recherchées sur la base d'hypothèses s'appuyant sur la théorie du mythe fondateur développée par Neuburger (1998, 2005).

Abstract: Mixed couples in Switzerland: retrospective study, profile and therapeutic guidelines.

Facing the increasing request of consultation from mixed nationalities couples (swiss-foreigner) and the recent enthusiasm from the medias regarding those unions, the authors have realised a retrospective study comparing those couples with a control-group (swiss-swiss). The study has been conducted in a public ambulatory consultation, of the Western Psychiatric Sector (VD). This paper describes their profiles and therapeutic outcomes. Specific therapeutic issues are

-
- 1 Nous tenons à remercier R. Neuburger et M. Vanotti pour leurs conseils et leur enseignement.
 - 2 Psychiatre psychothérapeute FMH, thérapeute de famille ASTHEFIS, médecin adjoint, médecin chef de l'Unité de Consultation Couple et Famille, UCCF, Hôpital de Prangins, Suisse.
 - 3 Psychologue FSP, dipl., Unité CC, Hôpital de Prangins, Suisse.
 - 4 Psychologue FSP, dipl., UCCF, Hôpital de Prangins, Suisse.
 - 5 Médecin psychiatre, UCCF, Hôpital de Prangins, Suisse.
 - 6 Médecin directeur, Secteur Psychiatrique Ouest et Hôpital de Prangins, Maître d'enseignement et chargé de cours à la Faculté de Médecine de Lausanne, Suisse.

worked out on hypothesis based upon Neuburger's theory of the foundation myth (1998, 2005).

Mots-clés

Nationalités mixtes – Profils – Évolution thérapeutique – Mythe fondateur.

Key words

Mixed nationalities – Profiles – Therapeutic evolution – Foundation myth.

Introduction

L'Unité de Consultation pour le Couple et la Famille (UCCF), ouverte au Secteur Psychiatrique Ouest en 2003, est une consultation ambulatoire publique visant à répondre aux besoins de la population du Secteur rencontrant des difficultés dans le couple ou la famille, selon une optique systémique. Dès les débuts de cette Unité, nous avons été confrontés à des prises en charge qui se révélaient rapidement plus difficiles que d'autres : celles des couples de nationalités mixtes, avec lesquelles les approches « habituelles » se révélaient globalement inopérantes ou aboutissaient à des ruptures thérapeutiques. Ceci nous a conduits à nous interroger sur les spécificités de ces couples, afin de mieux pouvoir y ajuster notre pratique. C'est l'étude menée à ce sujet, ainsi que les réflexions et les pistes thérapeutiques qui en découlent, que nous présentons ici.

Population et Méthode

Cette étude a été menée sur un collectif de 44 couples ayant consulté en ambulatoire à l'UCCF. Il s'agit d'une étude rétrospective – tous les couples faisant partie de l'étude ayant actuellement terminé leur suivi – basée sur le recueil de données administratives, anamnestiques, diagnostiques et relationnelles, rassemblées au cours de la thérapie.

La thérapie se déroulait avec une seule thérapeute, toujours la même pour tous les couples, sur la base d'une proposition d'un contrat thérapeutique de 6 séances.

Ces 44 couples ont été vus en consultation entre avril 2003 et décembre 2004. Le critère principal de sélection était le motif de consultation, à savoir qu'il s'agissait clairement d'une demande de suivi de couple exclusivement. N'ont pas été retenus les couples vus à l'occasion de suivis indi-

viduels, les couples vus à une ou deux reprises avant d'aboutir sur un ou deux suivis individuels (il s'agit-là plutôt de couples où c'est le conjoint qui parvient, par ce moyen-là, à amener en consultation un partenaire souffrant d'une pathologie psychiatrique) et les couples vus au décours d'une thérapie de famille (au total, 72 couples et familles avaient consulté sur cette même période).

Le but de cette étude est de comparer les caractéristiques de deux grands types de couples venant en thérapie : les couples composés de deux partenaires suisses ou équivalents (permis C) et les couples composés de deux partenaires étrangers ou de partenaires suisse-étranger(ère).

Le collectif est donc divisé en deux groupes, un Groupe Etude et un Groupe Contrôle.

• **Le Groupe Etude** est un collectif de 21 couples, le critère d'inclusion dans ce groupe étant qu'un des deux membres du couple au moins, est étranger. Le Groupe Etude se divise en deux sous-groupes :

- **Un sous-groupe A** composé de 8 couples, dont les deux membres sont d'origine étrangère.
- **Un sous-groupe B** composé de 13 couples, dont le critère commun est qu'un seul des membres du couple est suisse, l'autre étant étranger.

• **Le Groupe Contrôle** est composé de 23 couples, divisés en deux sous-groupes :

- **Un sous-groupe C** composé de 19 couples, dont les deux membres sont de nationalité suisse.
- **Un sous-groupe D** composé de 4 couples, dont l'un des membres est suisse et l'autre, depuis longtemps installé dans le pays, a un permis C (tant le background culturel, éducationnel que le statut de résidence sont équivalents à ceux d'une personne détentrice d'une nationalité suisse).

Dans cette étude, un certain nombre de variables chiffrées se sont révélées utilisables sur un plan statistique (le recueil de données étant complet), d'autres non, pour cause de relevé incomplet, inconvénient lié à l'aspect rétrospectif de l'étude. Enfin, d'autres variables, intéressantes en tant que pistes de réflexion, seront mentionnées sans avoir pu être éprouvées sur le plan statistique, soit parce que les données étaient incomplètes, soit parce qu'elles n'étaient pas chiffrables.

Résultats quantitatifs

Plusieurs variables indépendantes ont été étudiées sur un plan statistique. Il s'agit de la différence d'âge entre les partenaires, du nombre de consultations suivies par les couples, du nombre d'unions déjà contractées auparavant, de l'existence d'enfants nés lors d'une précédente union et au cours de l'union actuelle, du temps écoulé entre le mariage et l'acmé de la crise, et du temps écoulé entre la rencontre et le mariage. Il faut noter que certains résultats sont non significatifs, en raison de la petite taille de l'échantillon.

La différence d'âge moyenne (en années) entre les deux membres du couple est dans le Groupe Etude, de $m = 9,5$ ans et dans le Groupe Contrôle, de $m = 4,1$ ans ($F(1,42)=7.084$, $p<.05$). *La différence d'âge entre les partenaires du couple est donc significativement plus élevée dans le Groupe Etude.*

La moyenne globale du nombre de consultations sur laquelle s'est déroulée la thérapie est, pour le Groupe Etude, de $m = 2,4$ séances et de $m = 3,7$ séances pour le Groupe Contrôle ($F(1,42)=4.532$, $p<.05$). *On remarque que le nombre moyen de séances est significativement plus petit pour le Groupe Etude.*

Considérant les unions multiples, *les couples du Groupe Etude ont eu plus d'unions dans le passé, même si les résultats sont non significatifs* : 62 % des couples du Groupe Etude sont en union multiple, contre 39 % du Groupe Contrôle ($Khi^2=2.277$, $dl = 1$, $p = .131$).

Relativement à l'existence d'enfants nés des unions précédentes, donc parmi les couples qui ont eu de multiples unions, 92 % des couples du Groupe Etude et 100 % des couples du Groupe Contrôle ont eu au moins un enfant lors de précédentes unions ($Khi^2=0.725$, $dl = 1$, $p = .394$). *Les résultats sont non significatifs, donc il n'y a pas de différence entre les deux groupes.*

En revanche, les couples du Groupe Etude ont eu plus tendance à avoir au moins un enfant au sein de leur nouveau couple que ceux du Groupe Contrôle : 46 % des couples du Groupe Etude contre 22 % des couples du Groupe Contrôle ($Khi^2=1.316$, $dl = 1$, $p = .251$). *Cependant, sur un plan statistique la différence entre les deux groupes est non significative.*

Nous nous sommes interrogés sur le moment auquel survient la demande de consultation dans la vie du couple à partir de la date du mariage. La demande correspond aux dires des couples, à l'acmé de la crise (même si la crise dure depuis un certain temps déjà). Dans le Groupe Etude, la moyenne

du temps écoulé entre le mariage et l'acmé de la crise, à savoir la consultation, est de $m = 6,3$ années. Dans le Groupe Contrôle, elle est de $m = 11,2$ années ($F(1,42)=3.89$, $p = .055$). *L'analyse montre que la différence entre les deux groupes est tendanciellement significative, le temps entre le mariage et l'acmé de la crise étant plus court pour le Groupe Etude.*

À la question de savoir si les couples étudiés se constituaient (mariage ou mise en ménage) plus rapidement que les autres, on observe bien que 81 % des couples du Groupe Etude se sont rencontrés et mariés en 1 an, voire moins, contre 20 % dans le Groupe Contrôle ($Khi^2=15.232$, $dl = 1$, $p < .001$). *Les couples du Groupe Etude se sont ainsi constitués significativement plus rapidement.*

En ce qui concerne la différence de niveau socioprofessionnel entre les partenaires, les deux groupes ne se distinguent pas : Groupe Etude, 52 %, Groupe Contrôle, 52 %. Les maris ont une profession correspondant à un niveau plus élevé que les épouses. Par contre, 52 % des épouses étaient femmes au foyer dans le Groupe Etude, contre 39 % dans le Groupe Contrôle, *mais cette différence est statistiquement non significative* ($Khi^2=0.777$, $dl = 1$, $p = .378$).

La catamnèse du suivi est en revanche bien différente entre les deux groupes. Au moment de la réalisation de l'étude, 67 % des couples du Groupe Etude ont interrompu le traitement, contre 26 % pour le Groupe Contrôle ($Khi^2=7.291$, $dl = 1$, $p < .05$). *Ainsi, plus de couples du Groupe Etude ont rompu le traitement et de manière significative.* Parmi les couples du Groupe Contrôle qui ont mené la thérapie à terme, 71 % ont continué la vie commune, contre 43 % parmi le groupe Etude ($Khi^2=1.627$, $dl = 1$, $p = .202$). *Donc, plus de couples du groupe étude se sont séparés, même si les résultats sont non significatifs.*

Résultats qualitatifs

Un certain nombre de variables n'ont pu être retenues pour cause de données incomplètes, mais peuvent néanmoins donner des pistes de réflexion : il s'agit du temps écoulé entre le divorce et la constitution du 2^e couple, du mode de rencontre, des griefs et des problèmes relationnels avancés comme motifs de crise. Malgré tout, même en absence de validité statistique, l'étude de ces variables nous a permis d'évoquer quelques hypothèses, de dessiner quelques profils et d'imaginer des futures pistes de recherche quant à la nature profonde de ces couples, de ce qui les avait constitués et ce qui les mettait en

crise. Nous allons commencer par évoquer ces variables les unes après les autres, avant de prendre une perspective plus globale des profils de couple qu'elles nous laissent deviner.

Le mode de rencontre : Pour un thérapeute de couple, c'est toujours un élément fondamental pour l'élaboration d'hypothèses. Dans ce travail, on constate des différences au sein même du Groupe Etude : les couples Etranger-Etrangère se sont rencontrés dans un fort contexte relationnel, très semblable à celui du Groupe Contrôle : amis, travail, clubs, s'appuyant sur un historique et une culture communs. Pour le Groupe Contrôle, il est bien évident que les couples ayant une longue durée d'existence ont de fortes chances de s'être rencontrés jeunes, à l'adolescence ou au sortir de l'adolescence, c'est-à-dire à l'école ou au milieu de groupes de pairs. Par contre, les couples du Groupe Etude Suisse-Etrangère se signalent par une histoire controversée de la rencontre, marquée par la rapidité et/ou un aspect préarrangé : 8 couples sur 13 se sont rencontrés soit en Suisse soit dans le pays d'origine de l'épouse, mais dans des contextes particuliers (sites de rencontres, Internet, bars, cabarets, voire prostitution clairement avouée dans 3 cas).

Les griefs avancés par les couples sont-ils de nature différente, au-delà de la plainte unanime du « manque de communication dans le couple » ?

Au niveau de la différence de culture pour le Groupe Etude, c'est un grief qui n'est jamais exposé dans le sous-groupe A et que l'on retrouve dans 5 couples sur 13 dans le sous-groupe B.

Les différences de comportement depuis le mariage sont rarement évoquées dans tous les groupes.

Les différences de comportement sexuel depuis la naissance d'un enfant, sont signalées par tous les couples ayant de jeunes enfants, la plainte venant généralement du mari. Une plainte quant à la baisse de sexualité, en dehors d'un contexte de naissance, se retrouve chez 8 couples sur 13 dans le seul sous-groupe B. De façon assez intéressante dans le Groupe Contrôle, où la majorité des couples a une certaine durée, les fluctuations de la sexualité ne sont pas avancées comme primordiales, mais plutôt nettement perçues comme en lien avec les problèmes relationnels rencontrés par ces couples. Ils ne mentionnent pas non plus de changement drastique de comportements, les inscrivant toujours dans un contexte plus large de problèmes relationnels.

Concernant les conflits avec les familles d'origine, dans le Groupe Etude, les épouses disent souvent ne pas s'entendre avec la belle-famille ou ne pas se sentir acceptées par elle (spécifiquement dans 6 couples sur 13 du

sous-groupe B) et les époux peuvent parfois se plaindre de l'aide financière qu'ils accordent à leur belle-famille. Dans le Groupe Contrôle, ces problèmes sont très rarement retrouvés, et ils le sont, de façon peu étonnante, dans les couples constitués le plus récemment.

Il faut noter que pour ces items, nous avons retenu le fait que de ne pas avoir de réponse notée équivalait à une réponse négative, même si cela n'était pas spécifiquement mentionné comme tel, puisqu'ils n'avaient pas été évoqués tout au long du traitement. On peut évidemment discuter de la validité de cette prise de données.

Les difficultés relationnelles avec les enfants du premier lit sont plus fréquemment signalées par les couples du Groupe Etude que ceux du Groupe Contrôle. On observe souvent un contexte net de rivalité entre une toute jeune épouse et une grande adolescente. Il est intéressant de noter que c'est moins la fille qui semble être en rivalité avec sa belle-mère que l'inverse. Les fils issus d'un premier mariage ne sont jamais mentionnés comme source de conflits dans le nouveau couple.

Le travail peut être un motif de plainte dans les deux groupes, mais émis de façon différente : dans le Groupe Etude, il y a souvent divergence entre les partenaires sur le fait que l'épouse travaille ou pas (nous y reviendrons), alors que dans le Groupe Contrôle, les partenaires sont plutôt d'accord sur le fait que le travail a pris trop de place dans leur vie au détriment du couple.

Les événements de vie (deuil, licenciement, déménagement) et l'apparition ou la découverte d'une pathologie (alcool, dépression, cancer) sont également mentionnés dans les deux groupes.

Qui sont ces couples ?

Nous nous trouvons donc face à des couples pour la plupart en situation de remariage, essentiellement pour les maris et parfois également pour les épouses. Monsieur est suisse, Madame est étrangère. Il est significativement plus âgé que sa femme et a eu auparavant, soit une longue union de parfois plus de vingt ans avec une femme en général issue du même milieu que lui (de sa propre nationalité et d'un âge adjacent avec laquelle il a eu des enfants), soit de multiples aventures, soit aucune relation.

La rupture du précédent couple a en général été voulue par l'épouse. Il s'agit d'une rupture soit très récente, soit encore en cours au moment où la rencontre avec la nouvelle épouse a lieu.

De son côté, Madame était célibataire et si elle a un enfant, il est issu d'une brève relation précédente et généralement en bas âge. En règle générale, la différence d'âge entre Madame et Monsieur est supérieure à la différence d'âge entre Madame et les enfants du premier lit de Monsieur. Leur rencontre s'inscrit dans un contexte particulier à la fois temporel et affectif pour Monsieur (proximité de la rupture ou deuil non-fait d'une relation), mais aussi géographique car délimitant une zone « d'ailleurs » : monde de la nuit, prostitution, ailleurs exotique de vacances lointaines, ailleurs virtuel grâce à la « magie » d'Internet ou des agences spécialisées.

Leur couple s'est créé très rapidement, le plus souvent en moins d'un an, et le mariage s'est fait très vite, pour des raisons clairement avancées de permis de séjour. Très vite aussi, parfois même avant le mariage, un enfant arrive. Au moment de la consultation, cet enfant est en bas âge.

Il existe une disparité socioprofessionnelle de fait entre les époux. Monsieur a un travail, souvent d'assez haut niveau. Madame est au foyer ou met en avant des diplômes universitaires non reconnus en Suisse, ce qui la contraint à rester au foyer. Le fait qu'elle travaille ou non est souvent un motif de conflit dans le couple.

D'autres motifs de conflits sont fréquents, ces couples ayant tendance à présenter la baisse de sexualité comme une *cause* de problèmes relationnels (ceux du Groupe Contrôle la mentionnent comme une *conséquence* de leurs problèmes relationnels). Ils se plaignent plus que ceux du Groupe Contrôle du rapport avec les (belles)-familles, que ce soit sur un plan relationnel ou financier. Les rapports belle-mère/belle-fille sont souvent difficiles, les belles-mères réclamant, soit une autorité sur les filles adolescentes, soit d'avoir peu ou prou le même style de vie que ces jeunes filles. Les maris se trouvent alors pris entre des épouses et des filles plus proches en âge de leur femme qu'ils ne le sont eux-mêmes.

La consultation prend place en moyenne dans les 6 ans qui suivent le mariage (contre 12 ans en moyenne pour les couples du Groupe Contrôle). Ils ne s'y investissent que très peu, la thérapie sera préférentiellement interrompue plutôt que terminée, et les données catamnétiques seront rares. Néanmoins, les couples qui parviennent à terminer une thérapie, s'ils sont plus rares que ceux du Groupe Contrôle, semblent quand même en bénéficier en termes de poursuite de la vie commune.

Discussion

La parenthèse diagnostique

Travaillant dans une institution dont la vocation est de promouvoir la synergie des différentes approches (systémique, psychodynamique, cognitivo-comportementale) dans les traitements, nous sommes rompus à une vision plurielle des patients que nous sommes amenés à rencontrer. Il nous est par exemple impossible d'ignorer certains diagnostics psychiatriques amenés par les patients eux-mêmes, surtout quand ils ont été traités dans la même institution qui chapeaute la consultation ambulatoire.

Or, comment les couples du Groupe Etude se présentent-ils ?

D'un côté des couples très « glamour » : ils sont composés d'un homme nettement plus âgé que sa compagne, ayant très bien réussi dans la vie, très soucieux de son apparence, élégant, très séducteur dans le contact, marié à une très jolie et très jeune femme, ayant souvent des comportements de femme-enfant. Certaines de ces épouses associent à ces comportements mutins et capricieux un curriculum assez élevé sur le plan culturel et professionnel, mais qui ne se retrouve prouvé ou utilisable dans aucun des cas observés. Nous y reviendrons plus loin.

De l'autre, se trouvent des couples beaucoup moins « glamour » avec des époux également plus âgés que les compagnes, ayant un parcours professionnel plus difficile (chômage, AI), se montrant et parfois se décrivant eux-mêmes comme timides, n'entrant pas facilement en contact. Des problèmes physiques (handicap, alcoolisme) sont visibles et/ou évoqués immédiatement. Les épouses, si elles sont également plus jeunes que les époux de manière significative, ont par contre un profil beaucoup moins « lustré » que les autres. De manière très frappante, elles sont effectivement moins élégantes, moins « sexy » dans leur vêtue, sont moins parées et ont des curriculums moins brillants que les autres.

Dès le début de cette étude, l'idée d'esquisser des diagnostics de structure de personnalité sur la base de la clinique et de la classification CIM10 s'est imposée de façon récurrente (mais non systématique, ce qui n'a pas permis une lecture statistique des résultats). Ce phénomène nous paraît dû à la particularité même des couples du Groupe Etude, chez lesquels la dimension relationnelle (point nodal de la thérapie dans notre approche systémique des couples) est ténue, pour ne pas dire insaisissable. Comme nous allons le voir, la relation du couple semble plaquée sur des archétypes caricaturaux et ce sont

avant tout les individus qui occupent le devant de la scène de l'entretien, d'où inmanquablement un intérêt du thérapeute qui se recentre sur les personnalités individuelles, à défaut de pouvoir travailler sur une relation de couple...

En terme de diagnostics de personnalité, les époux appartiennent à deux grands groupes : un groupe rassemblant divers troubles de la personnalité appartenant au registre narcissique (ex. personnalité narcissique, pervers narcissique, personnalité obsessionnelle à traits narcissiques, etc.) et un groupe composite ayant pour trait commun que les diagnostics qu'il rassemble impliquent de plus grandes difficultés à nouer et à maintenir des relations affectives (ex. personnalité schizoïde, évitante, schizoaffective, éthylisme, dépressions récurrentes, autres troubles affectifs, etc.) ou des problèmes plus clairement sociaux, tels que chômage, invalidité, etc.

Les épouses quant à elles, présentent le plus souvent une personnalité borderline ou émotionnellement labile de type impulsif, avec une certaine fréquence de traits infantiles et immatures. Moins fréquemment, nous avons rencontré aussi des troubles du registre de la psychose.

Dans le Groupe Contrôle, nous avons très peu de renseignements en termes de diagnostics de structure de personnalité, ce qui est particulièrement curieux, quand on considère que ce sont là des couples qui ont été vus beaucoup plus fréquemment que le Groupe Etude. On pourrait donc en tirer la conclusion que moins de troubles de la personnalité ou de diagnostics psychiatriques ont été relevés par l'examinatrice. On retrouve une grande hétérogénéité des diagnostics et lesdits diagnostics sont essentiellement mentionnés dans des cas où l'un des deux membres du couple a bénéficié, soit d'un suivi ambulatoire, soit d'une hospitalisation en psychiatrie par le passé.

Une question fondamentale qui se pose est de savoir s'il y a réellement plus de troubles de la personnalité dans le Groupe Etude que dans le Groupe Contrôle ou bien si les troubles de la personnalité du Groupe Contrôle ont simplement été moins relevés par l'examinatrice.

Réflexions et élaborations

Au moment d'entamer ce chapitre, il n'est certainement pas inutile de se replacer dans le contexte qui a présidé au démarrage de cette étude. L'idée de cette étude est en fait née d'une profonde perplexité, que nous avons éprouvée face à ces couples si particuliers dont nous traitons ici. D'où venait-elle ?

De la différence de nationalité ?

Mais des couples de nationalités différentes, y compris ceux qui sont constitués d'un ressortissant et d'un conjoint étranger, nous en avons vu d'autres. Dans la région lémanique, où les organisations internationales et les grandes entreprises multinationales sont légion, voir des couples étrangers ou suisse-étranger est une chose extrêmement fréquente. Le sentiment éprouvé alors était bien différent. Il comprenait le plaisir de découvrir d'autres cultures et d'autres façons d'être en couple, d'autres façons aussi de vivre dans cette sorte de nationalité à part, qui ne correspond à aucun pays, ni à aucun drapeau et qui est celle du grand monde des expatriés.

L'autre étonnement qui survient au moment de la rencontre est lié à la différence d'âge. Les couples d'internationaux n'en ont ni plus ni moins que les couples suisses. Mais ces couples « mixtes » frappent d'emblée le regard par une différence d'âge, voire de génération qui est, pour ainsi dire, affichée, exhibée au regard du thérapeute. Quand cette différence existe dans d'autres types de couple, elle n'est jamais rendue si évidente. Ici, elle est mise en avant, avec fierté, clamée comme une sorte de revendication muette d'une différence que l'on souligne trop pour qu'un observateur averti puisse croire qu'elle est bien assumée.

Dès le premier entretien, une autre différence s'impose. On sait assez classiquement que dans la demande thérapeutique d'un couple, c'est « le perdant qui appelle et demande de l'aide » (Vanotti, Onnis & Gennart, 2002). Dans la majorité de la population qui vient consulter, cette demande est également répartie entre les sexes, avec peut-être une légère prédominance féminine. Ici, non. C'est toujours l'homme qui est demandeur d'aide thérapeutique pour le couple, soit spontanément, soit conseillé par sa famille ou son médecin. Si la femme téléphone, elle précise que c'est sur ordre de son mari.

La perplexité commence à se concrétiser dès que l'on aborde la question de la rencontre du couple, question qui, au-delà des faits, interroge la nature du Mythe Fondateur (Neuburger, 2005).

D'ordinaire, même lorsqu'on pose cette question au milieu d'une tempête de récriminations et de reproches acerbes, elle crée un silence, une pause dans la dispute, un moment où le couple reprend son souffle, échange des regards, des sourires, des soupirs, en tout cas des souvenirs communs d'un moment où certes, ils ne se disputaient pas. C'est comme une trêve, un instant de narration commune qui est évoquée au moment où les fils de leur histoire tendent à se rompre.

Le couple se souvient de lieux, souvent des lieux de travail, de sport, voire une école fréquentée ensemble ou d'un groupe d'amis ou de réunions

religieuses. La rencontre s'inscrit dans un contexte social, un tissu relationnel, rendu d'autant plus particulier par le souvenir communément partagé et, comme le dit Neuburger (1998, 2005), toujours ré-écrit dans l'histoire et le vécu commun du couple comme quelque chose de totalement unique. Or, face aux couples qui nous intéressent ici, il ne se passe rien de tout cela. Au lieu du moment de trêve, de pause, de soulagement attendu, naît instantanément dans la séance un intense malaise.

Il y a comme un silence gêné et en général c'est l'époux qui prend la parole. Il n'y a pas là d'échange de regards complices, où parfois chacun des deux dit à l'autre « Ah mais raconte, toi » et où bien souvent pour finir c'est Madame qui va débiter le récit. Ici, le couple échange parfois un bref regard en biais et Monsieur se lance dans une explication très floue, embrouillée, allant même parfois jusqu'à donner plusieurs versions différentes de la rencontre pendant la même séance. Pendant ce temps-là, Madame regarde ailleurs et se tait.

Ceci dans le meilleur des cas, car au bout d'un moment, que ce soit lors de la première séance ou de l'une de celles qui vont suivre, elle va manifester de manière de plus en plus claire de l'impatience, de l'irritation, jetant de noirs regards à son conjoint, voire une franche colère qui peut aller jusqu'à l'explosion verbale, au cours de laquelle Madame va donner sa propre version de la rencontre : la rue, les bars, les cabarets, la prostitution parfois clairement avouée ou plus simplement Internet.

Leur histoire ou plutôt leur historique est donc bref : tout est allé très vite entre eux, la phase de séduction et d'approche a été des plus rapides quand elle n'était pas vénale ou pré-organisée. Il n'y a pas eu d'accoutumance l'un à l'autre par le biais d'une vie commune où chacun aurait gardé sa liberté, mais plutôt un mariage très rapide, en moins d'une année, ce qui était rendu nécessaire (ici, les deux sont d'accord pour le dire) pour des raisons de visa et de permis de séjour. Là, le thérapeute est forcément ébranlé dans son questionnement : à nouveau, quel est le mythe fondateur du couple : la version de l'époux est toujours celle d'une rencontre extraordinairement romantique dans un train, dans un marché, une rencontre miraculeuse où le coup de foudre a frappé ; la 2^e version, celle de l'épouse, peint un contexte hâtif, festif ou carrément furtif.

Et aucun des deux partenaires n'affronte réellement l'autre du regard. La question devient donc : si le mythe fondateur de Monsieur et celui de Madame divergent à ce point, qu'est-ce qui peut les amener alors en thérapie

de couple ? Y'aurait-il eu quiproquo ? Chacun des deux se montre déçu par l'autre, « trompé (en quelque sorte) sur la marchandise ».

Alors que le mythe fondateur se révèle particulièrement difficile à cerner, il est d'autant plus nécessaire d'interroger le couple sur sa perception de son aspect unique.

S'ils ne sont pas d'accord sur les lieux et les circonstances, peut-être pourront-ils avoir une vision convergente de ce qui les a rendus uniques l'un aux yeux de l'autre et permettre au thérapeute d'avoir de ce fait, une représentation de ce qui a permis à ces deux êtres de se trouver bien ensemble à un moment de leur histoire.

Malheureusement, les termes employés par les maris pour décrire ce qui les a frappés chez leur femme, s'ils sont élogieux, sont néanmoins frappants de banalité : la conjointe est toujours jeune, belle, rieuse, charmante. Et la litanie se poursuit en général par une description standardisée de la Féminité : « elle est douce... sensible... elle aime les enfants... elle aime s'occuper de son intérieur... elle est tellement plus féminine que les femmes d'ici... toujours bien maquillée... elle sait écouter et soutenir son mari... elle n'est pas agressive... » et enfin et surtout, le terme le plus frappant reste « dans sa culture, la différence d'âge entre un homme et une femme est habituelle et/ou ne compte pas ». Nous relevons tout particulièrement cet aspect du discours du mari, car il est identique, standardisé, quelle que soit l'origine ethnique de l'épouse, africaine ou musulmane, asiatique menue et souriante, sud américaine pétillante ou grande beauté blonde venue de l'Est. Ce qui laisse perplexe, c'est donc qu'à une question qui s'adresse spécifiquement à la particularité de l'être, à ce qui fait que la personne dont on tombe amoureux est un être unique à nos yeux, *la réponse invariablement prend la forme de la description d'un archétype, certes intemporel, mais totalement impersonnel de la Femme*. La femme qu'ils décrivent n'est ni blanche, ni noire, ni bronzée, ni petite, ni grande. Elle est une Femme Idéale en ce qu'elle est à la base, une sorte de fée du logis qui, même lorsqu'elle a des traits d'indépendance (que ce soit de caractère ou professionnel) sait demeurer à sa place, à savoir qu'elle écoute et soutient son mari et fait primer la famille et le foyer sur toutes ses autres priorités. Par ailleurs, elle garde toutes les caractéristiques d'une enfance prolongée, même quand elle a les responsabilités d'une épouse, à savoir la jeunesse, la beauté, bref c'est une fée du logis mâtinée de fée clochette, le mythe du film *Pretty woman* à la portée de tous.

Par ailleurs, à cette image mythique de la Femme, semble répondre dans le discours de l'épouse, une image complémentaire de mythe de l'Homme.

Quand on lui demande ce qui l'a séduite chez son mari, l'épouse avance une réponse très archétypale : « il est mûr... c'est un homme, un vrai... stable... qui a le sens des responsabilités, travailleur, qui saura s'occuper d'elle et de leurs enfants, si elles en ont déjà ou de ceux qu'elles auront... un homme qui a besoin d'une Vraie Femme pour s'occuper de lui et mettre un peu de gaieté dans sa vie ».

Se pourrait-il alors que le mythe fondateur du couple ne soit rien d'autre que le mariage de deux archétypes ? Mais le principe de base du mythe fondateur d'un couple, *c'est qu'il est unique* (ou en tout cas, il se plaît à le croire). Or, là nous nous retrouvons face à *une succession de couples qui semblent tous partager le même mythe fondateur*, à quelques variations près.

Le problème de l'archétype, et donc d'un mythe fondateur qui est archétypal (« *parce qu'il est l'Homme et parce qu'elle est la Femme* »), c'est qu'il se base sur une sorte d'évidence magique, évidence instantanée dans le temps (soudaineté de la rencontre) et qui échappe à l'argumentation basée sur la qualité intrinsèque des individus, ainsi que l'argumentation basée sur le processus de construction de la relation, processus qui est escamoté du fait même de la revendication cette fois commune au couple, *de l'aspect magique de la rencontre*.

Nous sommes ici bien loin des récits émaillés d'anecdotes personnalisées, enrichis par les comparaisons et les détails liés aux cultures d'origine, auxquels nous ont habitué ces couples et ces familles d'internationaux, momentanément installés sur la côte lémanique ! Jamais nous n'avons entendu un diplomate danois définir son épouse japonaise comme un archétype de féminité asiatique soumise à son époux ! Mais il faut reconnaître que ladite épouse n'avait pas l'âge d'être sa fille et était elle-même juriste, haut placée dans une multinationale.

C'est par ce genre de comparaisons que nous avons été amenés à visualiser un pattern récurrent : le manque d'équilibre évident dans ces couples. Tous les couples qui viennent consulter se plaignent, à un degré ou un autre, d'un déséquilibre entre eux. Déséquilibre en termes de participation au ménage, d'éducation des enfants, d'écoute ou d'échange en général. Mais l'archétype, ainsi qu'il est décrit comme mythe fondateur par ces couples, est frappé du sceau du déséquilibre : déséquilibre évident entre l'homme et la femme, celui qui vient d'un pays riche et celle qui vient d'un pays en développement, du plus âgé au plus jeune, celui qui a un travail et une position sociale face à celle qui n'en a pas.

Serait-ce ainsi que se définirait leur mythe fondateur ? Par le déséquilibre entre les deux partenaires, déséquilibre érigé au titre de mythe fondateur, communément partagé et accepté ?

Pourtant, ce mythe, ils y tiennent, s'y accrochent et le présentent comme une sorte de vitrine à toutes nos questions. Cela peut parfois prendre des allures extrêmement caricaturales où une épouse qui parle à peine le français et encore moins l'anglais nous dit « lui être homme de ma vie » et où Monsieur, la couvant d'un regard ravi, répond « nous nous sommes compris tout de suite ».

Si le déséquilibre est donc la base du mythe fondateur de ces couples et que ces couples viennent en consultation, il faut donc en déduire que *c'est le déséquilibre qui, à un moment ou un autre se trouve menacé.*

Revenons donc à la colère manifestée par les épouses (plus ou moins clairement), alors que nous posions la question du récit de la rencontre. Finalement, les maris font un récit, où de nombreux déséquilibres sont escamotés, niés ou tout du moins édulcorés. En fournissant un récit mensonger de la rencontre, les époux vont en deçà du mythe archétypal de l'homme dominant, protecteur et compréhensif face à la femme charmante, soutenante et néanmoins soumise. *Normalement, un homme archétypal n'a pas honte d'avoir choisi une femme archétypale. On ne peut pas, en même temps, revendiquer quelque chose et en nier l'existence.* Or, en présentant des récits de rencontre parfois dignes de la collection Harlequin, les époux attaquent sévèrement l'accord tacite passé avec les épouses en ce qu'ils nient leur passé, leur spécificité de femme, leur donnant ainsi l'impression d'avoir honte d'elles.

Elles ne peuvent à cela que réagir violemment, car ils leur font là une grande injustice : elles ont certainement moins honte d'avoir cherché à n'importe quel prix à quitter leur pays, voire en revendiquant clairement le prix payé pour cela, que ce soit la prostitution, le bar ou les sites de rencontre. En effet, le récit des époux semble avant tout construit, afin de protéger leur narcissisme en même temps qu'ils révèlent, à travers le mensonge, à quel point ils ont honte (malgré tout ce qu'ils disent) de leur épouse ou en tout cas de la façon dont ils l'ont rencontrée.

Ils semblent avant tout avoir besoin de démontrer qu'elles sont tombées follement amoureuses d'eux, ce qui escamote tout aspect arrangé de la rencontre (club de rencontres, Internet) de l'aspect tarifé (cabaret, prostitution) ou simplement douteux (bars, petites annonces).

Dans le récit des maris, ceux-ci semblent ménager avant tout une image archétypale de « mâle irrésistible » dont on ne peut que tomber amoureux, ceci se faisant au prix du déni de la réalité du vécu de leur conjointe.

Certaines, emportées par l'indignation de se voir ainsi escamotées dans leur réalité n'hésiteront pas à s'écrier, parfois dès la première séance, « tu m'as épousée pour pouvoir b... sans payer » ou « tu aurais fait n'importe quoi pour emm... ta femme ». La première atteinte, la première trahison du mythe fondateur semble donc portée par le mari *dans la séance*, trahissant ainsi l'aspect protecteur de l'archétype masculin. Très rapidement, dans la poursuite de l'entretien et en général suite à la réflexion ou à la manifestation de colère de l'épouse, le mari va nous amener son propre vécu de la façon dont *elle* a trahi sa part du mythe commun : la Femme Idéale, à la fois soumise et pimpante.

Devant la colère qu'elle manifeste, Monsieur en retour va immanquablement souligner son désarroi face à tant d'incompréhension et d'agressivité de la part de sa femme. Quand il l'a épousée, elle l'écoutait, elle l'admirait, elle ne le conseillait que discrètement, bref ils s'entendaient à merveille. Et quelque chose s'est fissuré dans cette image parfaite. Une épouse jusque-là sexy, élégante, mince, toujours bien maquillée, peut être en train de « se laisser aller », devenir casanière, avoir moins envie de sortir ou être obsédée par son ménage et donc en général être moins attentive aux désirs de son mari, surtout après la naissance d'un enfant.

À l'inverse, un homme qui s'attendait à une fée du logis va s'indigner qu'elle aime autant sortir, aller en boîte de nuit, même en semaine, alors que lui qui travaille le lendemain, a bien besoin de dormir ! Il est néanmoins sous-entendu qu'elle va sortir avec des jeunes gens de son âge et que, par exemple, elle réclame avec assiduité qu'il lui achète une voiture puisqu'il vient d'ailleurs de le faire pour sa fille aînée.

Un homme qui se dit d'un côté très fier des diplômes universitaires de son épouse et regrette amèrement que ses diplômes ne soient pas reconnus ici, peut réagir de manière très négative si Madame décide ouvertement de ne pas travailler. L'inverse est également vrai quand l'époux peut s'opposer vivement à diverses tentatives de Madame de se mettre à travailler, alors que lui ne souhaitait qu'une chose, qu'elle reste à la maison.

Dans tous ces exemples qui ont l'air parfois contradictoires, on retrouve en fait, comme point commun, *l'attaque du mythe de la femme idéale*. Cette femme soumise va échapper symboliquement au contrôle du mari si elle se met à travailler. Cette jeune femme rieuse et sexy, que tous les autres hommes lui envient, lui joue au contraire un bien mauvais tour en se transformant en « triste bobonne », qui ne s'habille plus ni pour sortir, ni pour recevoir. Cette jeune femme trahit le mythe culturel en ramenant à la maison ou pire encore,

en sortant avec des gens de sa génération. Dans ce registre, elle peut entrer en rivalité directe avec les enfants de Monsieur et lui faire « les mêmes caprices ». Elle trahit encore le mythe culturel en délaissant le statut de mère de famille idéale, entièrement dévouée à son foyer, soit en réclamant du temps pour elle, plus de participation de Monsieur dans l'éducation des enfants, etc., c'est-à-dire les mêmes revendications dont sa précédente épouse (souvent décrite comme vieille et exigeante) l'avait déjà abreuvé !!!

La force du mythe fondateur basée sur la réunion des archétypes masculins et féminins, repose sur l'évidence indiscutable et non négociable du magique qui *doit* se mettre en œuvre au moment de la rencontre.

Sa faiblesse fondamentale c'est qu'il s'agit là de deux individus et de deux individualités qui sont mariés, et non de deux archétypes. La disjonction va se produire – et donc la crise – à partir du moment où l'un des deux individus (dans les cas que nous avons rencontrés, l'épouse) *va commencer à se manifester en tant que tel, donc à réclamer son statut d'être au-delà du statut d'objet*. Elle va le réclamer dans un moment légitime à ses yeux, à savoir : quand elle va se rendre compte que le prix à payer pour faire vivre le Couple Idéal est que Monsieur (à travers en particulier son récit mensonger de la rencontre), va lui *nier sa part d'individualité*.

Le « déséquilibre accepté », pierre angulaire et fondatrice de ces couples, est donc menacé par la revendication de cette individualité. La survie du couple va dépendre de son aptitude à négocier ou pas, un nouvel équilibre... du déséquilibre pré-existant.

Pourquoi cette revendication survient-elle à ce moment précis de la vie du couple ?

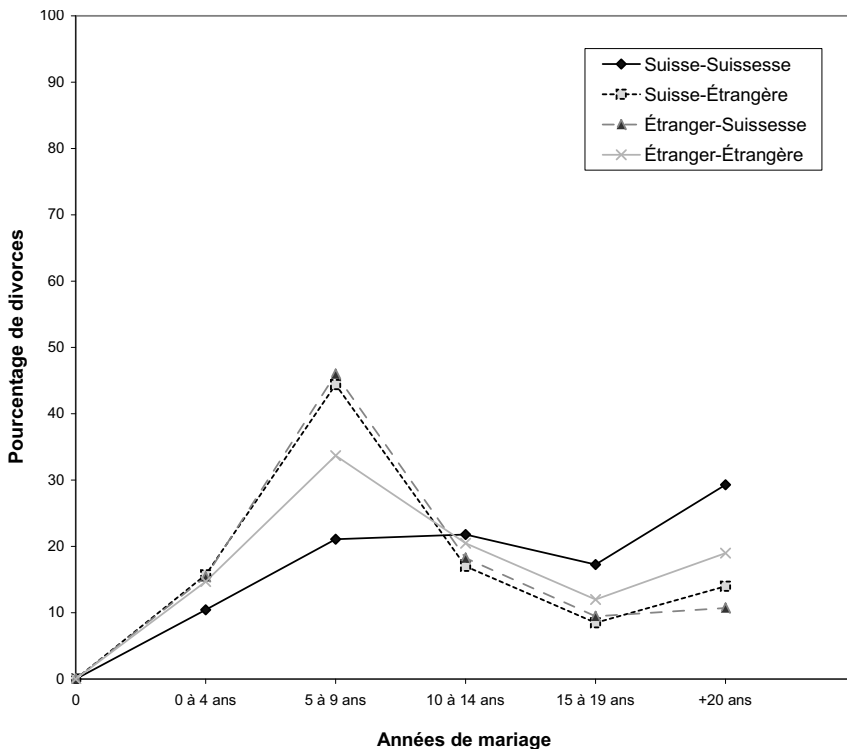
Ces couples ont survécu dans leur création aux difficultés administratives, aux tracasseries de visa, à l'opposition de la famille de Monsieur, à l'envahissement de la famille de Madame, aux récriminations des enfants et à la réticence des amis. Ils se sont donc constitués envers et contre tout, sur l'air de « Toi et moi contre le monde entier » et ils se sont imposés au monde de la façon la plus officielle et donc la plus indiscutable qui soit : le mariage. Au moment où ils arrivent en consultation, ils ont en moyenne 6 ans d'existence.

On peut à titre indicatif effectuer une comparaison avec les statistiques de divortialité de l'OFSP en 2003.

Dans cette étude de l'évolution démographique de la Suisse en 2003, 16 799 divorces sont recensés, se répartissant comme suit : 9207 divorces de couples suisse-suisse (54,80 %), 5282 de couples suisse(esse)-étranger(e) (31,44 %), 2310 de couples étranger-étrangère (13,75 %).

Alors, les couples suisses divorcent-ils vraiment plus que les autres ? Cela n'est pas si sûr. Si l'on étudie de près la durée de vie des couples au moment du divorce dans cette étude, on constate que les couples mixtes ont un pic de divortialité bien supérieur aux autres dans les 10 premières années du mariage : 10,4 % des divorces des couples suisses surviennent dans les 4 premières années du mariage, contre 15,54 % pour les couples mixtes. La tendance est encore plus nette entre 5 et 9 ans de mariage, avec 21,1 % des divorces suisse-suisse, contre 45,32 % pour les couples mixtes⁷ (Graphique 1).

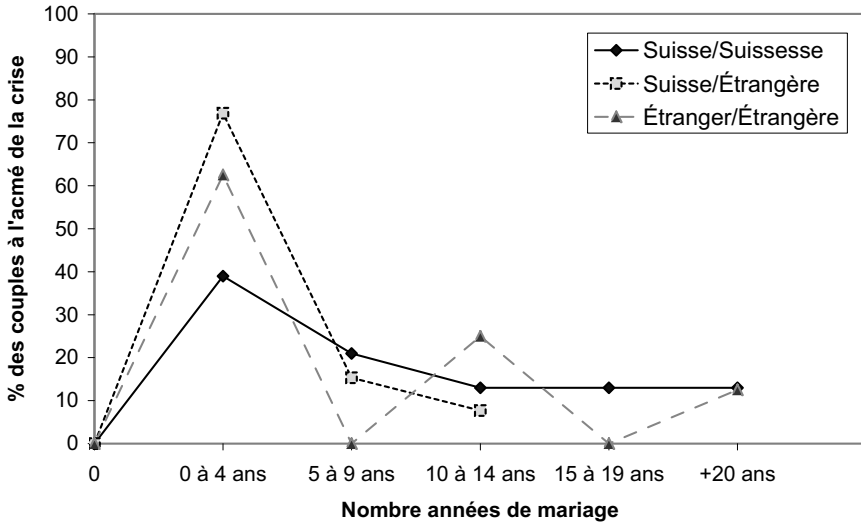
Graphique 1. Étude OFSP : divorces selon les années de mariage en 2003



7 Note : les couples suisses divorcent sensiblement plus que les autres au-delà de 15 ans d'existence. Ceci pourrait expliquer l'impression première, selon laquelle ils divorcent globalement plus que les autres. Il manque enfin à cette étude des données corrélant directement nombre de mariages et nombre de divorces, par type de couple et par nombre d'années de mariage.

L'étude OFSP montre que tous les couples entrent globalement en crise dans la même période, mais avec un taux de divorce plus élevé pour les couples mixtes. Sur notre petite étude, la courbe de divortialité est superposable (Graphique 2).

Graphique 2. Étude UCCF. Pourcentage des couples à l'acmé de la crise en fonction des années de mariage



Or, quel est l'événement de vie qu'on ne retrouve que chez les couples mixtes dans cette période ?

La possibilité pour le ou la conjointe étrangère de devenir suisse !

Le moment d'acquisition de la nationalité suisse est de toute évidence, un moment clair de mise en tension du couple.

Cela commence en général, dès le dépôt de la demande (donc avant les 5 ans fatidiques) et va durer, en ce qui concerne les couples que nous avons étudiés, jusqu'à 2 ou 3 ans après l'acquisition du passeport. Il faut ici bien souligner que, pour les couples étudiés, la particularité de toutes les épouses était de venir de pays en voie de développement où leur famille d'origine résidait encore. *Le problème de la nationalité est donc, dans ces couples, systématiquement assorti d'un problème économique.* Ainsi, aucune de ces épouses venant de pays « pauvres » n'était par exemple fonctionnaire internationale représentant son pays à l'ONU ou autres organisations internationales. Ce qui met donc ces couples en crise, c'est l'intervention d'un facteur extérieur qui va menacer

leur équilibre, lequel est, rappelons-le, une nouvelle fois basé sur le principe d'une commune et heureuse acceptation du déséquilibre.

L'acquisition de la nationalité suisse introduit donc dans ce système une dimension particulièrement menaçante qui est celle du choix, cet élément fondamental de l'accès à l'individualité... et à la liberté individuelle.

Jusqu'à présent, les époux avaient sereinement la conviction d'avoir été choisis pour être l'élu du cœur de leur jeune épouse. Bien souvent, ils ont par le passé éprouvé cette conviction en « testant » de différentes manières l'authenticité des sentiments de la jeune femme. Bien souvent, ils ont aussi défendu bec et ongles leurs convictions face aux avertissements de leur famille et de leurs amis. C'est dire l'importance de l'enjeu que représente désormais pour eux ce mariage. Si par malheur ils devaient se révéler qu'ils se sont trompés, « qu'ils se sont fait avoir », « qu'on les a épousés pour les papiers », la blessure serait insoutenable. Ce mariage est d'autant plus précieux qu'il a une immense, voire prédominante dimension de réparation par rapport à une rupture, un divorce, un problème professionnel, une maladie et ce, au regard du monde, des amis et des parents.

Or, voici se profiler le moment de l'ordalie, de l'épreuve de la réalité de ce mariage qu'ils ont mis tant de soins et surtout tant de hâte à construire. Ils ont « tout bien fait dans les règles », se sont fiancés, mariés, ont fait des voyages, fait venir l'épouse, bien souvent son enfant d'un premier lit, ils ont invité la famille, les amis, se sont souvent hâtés aussi de reconstruire une nouvelle famille avec un petit bébé qui bientôt est arrivé.

Pourtant, alors que tout avait l'air d'aller si bien, c'est précisément *au moment où leur épouse ne va plus techniquement dépendre d'eux* pour vivre en Suisse, que la tension va inmanquablement se mettre à monter. La récrimination autour de ce sujet arrive très vite dans les entretiens, avec la verbalisation de cette crainte (Monsieur accusant nettement Madame de l'avoir épousé pour le passeport), voire en dehors des entretiens (comme il nous est arrivé d'avoir un mari téléphonant dans le dos de sa femme, menaçant de suspendre toutes les démarches en vue de l'obtention de la nationalité, afin « de la coincer », tentant ainsi de reprendre sur elle, et sur sa propre vie, le contrôle qui menace de lui échapper).

Que cela lui soit dit en face ou pas, l'épouse réagit vivement. Elle sait très bien (et le dit clairement) qu'elle a toujours été soupçonnée d'avoir fait, non pas un mariage d'amour, mais un mariage d'intérêt et elle se montre outrée. Elle souligne son désintéret, souvent en portant bien haut la bannière

de son pays d'origine, dont elle se met à vanter les mérites, au regard de ses difficultés d'adaptation à la vie en Suisse, pour laquelle elle a concédé énormément d'efforts, afin de faire plaisir, dit-elle, à son mari. Elle se dit souvent prête à rentrer dans son pays... mais bien sûr, avec l'enfant...

Donc, si d'un côté il est insupportable pour le mari de passer aux yeux de tous pour un sot qui « s'est fait avoir », il est tout autant insupportable pour Madame, de passer pour une « escroque » voire, dans certains cas, d'alimenter ainsi les soupçons réels ou non, de prostitution. En effet, elle dit bien fréquemment à son mari « mais s'il n'y a que le passeport qui m'intéresse, pourquoi serais-je donc venue en thérapie de couple ? ».

Ceci est d'autant plus net quand le motif de crise lié à l'acquisition de la nationalité se double de la problématique de l'indépendance financière.

En effet, une partie des couples rencontrés se retrouve en crise quand Madame se met en tête de vouloir travailler (ou s'y refuse alors que Monsieur fait pression). Cela représente manifestement une menace de perte de contrôle pour le mari qui se récrie vigoureusement.

Il voit là se profiler avec horreur le spectre de la précédente épouse qui, à un moment où un autre après avoir élevé les enfants, ou même au cours de leur éducation, a voulu soit travailler, soit avoir une partie de l'argent pour elle. Ces velléités d'indépendance, ils les rendent responsables de la précédente rupture et ne peuvent les voir se profiler dans leur nouveau couple qu'avec la plus extrême crainte. Les épouses, elles, ont à ce moment-là des revendications, qui sont finalement tout à fait en accord avec ce qu'est la vie d'une jeune femme dans ce nouveau pays où elles vivent : pouvoir décisionnel sur sa propre vie, indépendance financière, possibilité et droit de sortir sans son mari et même sans l'accord de celui-ci, participation du mari aux tâches ménagères... Subitement, la fée du logis n'existe plus ou passe très au second plan derrière une super fée clochette du XXI^e siècle !

Dans l'autre cas, c'est le contraire qui se produit : le mari, soucieux de démontrer autour de lui qu'il n'a pas épousé qu'une jolie tête vide (laquelle ne l'aurait épousé que pour son argent, le faisant ainsi passer pour un sot), cherche au contraire à « la faire travailler ». Et là, c'est Madame qui se récrie.

Dans « son pays » (là encore, il est frappant de constater que ce fameux pays peut se trouver à l'Est, en Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie), une femme « bien », même si elle a fait des études, reste à la maison pour élever ses enfants. Elle ne travaille pas, mais tient les cordons de la bourse et a au moins une femme de ménage ! L'opposition de l'épouse à ce fantasme de tra-

vail de Monsieur peut être plus ou moins clairement verbalisée, quand elle n'est pas indirectement agie par le biais de diplômes universitaires impossibles à retrouver, de stages qui ne débouchent sur rien ou d'examens régulièrement ratés.

Dans ce groupe-là, c'est la fée clochette qui disparaît au profit d'une fée du logis, mais d'une fée du logis qui se met à avoir certaines exigences. *Tant que la question de la possibilité du choix n'existe pas, il ne peut y avoir de tension irrémédiable.* Toute tension, quand elle existe, finit par déboucher sur un accord plus ou moins explicite ou tacite, où finalement c'est Monsieur qui a le dernier mot ou en a l'impression. Mais progressivement, avec l'apparition du choix, les choses changent et l'épouse exprime de plus en plus sa volonté et surtout cède de moins en moins aux exigences de son conjoint.

Ce qui semble donc le plus dangereux pour ces couples, ce n'est pas la différence d'âge, de race ou de culture, mais c'est le risque que la mainmise de l'un sur l'autre, c'est-à-dire la domination (surtout si elle ne dit pas son nom) qui avait présidé à leur rencontre, puisse se trouver menacée.

C'est la différence de niveau social, en ce qu'elle engendre de dépendance financière ou de place dans la société, c'est la différence de nationalité en ce que l'un des deux est chez lui dans son riche pays et que l'autre dépend de lui pour y rester (et bien souvent que sa famille d'origine en dépend pour survivre), qui va être révélée par ce moment crucial de l'apparition du choix et qui va menacer gravement la survie de ces couples.

Une fois que ces femmes sont devenues suissesses, indépendantes financièrement ou pouvant l'être éventuellement par le biais d'un travail ou d'une pension alimentaire, *l'évidence magique qui avait présidé à l'éclosion du couple est remise en cause.* D'un côté, l'époux s'écrie « elle devient comme les femmes d'ici », ce à quoi Madame répond en substance, « puisque je suis ton épouse légitime, je veux être traitée au même titre que toutes les autres le sont dans ce pays ».

N'oublions pas que si ces mariages ont été des entreprises de réparation « narcissique » pour les hommes, menées tambour battant, elles l'ont été tout autant pour les femmes. Celles-ci, même quand elles n'étaient clairement pas dans la prostitution, se trouvaient dans une position de désavantage et de faiblesse dans la relation à l'homme, dévalorisées et méprisées, comme elles pouvaient l'être au regard de la société de par leur absence de statut social. Bien souvent, leurs histoires d'amour précédentes dans leur propre pays s'étaient mal passées et elles aussi avaient bien des choses à réparer. Il n'y a sans doute pas

que de la loyauté chez elles, dans le plaisir qu'elles peuvent avoir à rentrer dans leur pays, dûment mariées et les bras chargés de cadeaux...

Où en est-on à ce point de la réflexion, du mythe de la chasserresse perverse qui emballe le gogo, dans le seul but d'obtenir un passeport avantageux, voire assorti d'une pension alimentaire confortable au moment du divorce ? Ces femmes-là existent peut-être, voire certainement. Mais de manière significative, elles ne se retrouvent pas dans l'étude que nous avons menée. L'hypothèse que nous pouvons faire à ce sujet, est que les vraies chasseresses n'ont pas d'état d'âme. Elles mènent leur vie comme une entreprise et vivent le mariage comme une OPA non-amical. De ce fait, il n'y a pour elles aucune dimension de blessure ou d'humiliation dans la perspective du divorce, bien au contraire. On peut imaginer que dans de telles situations, le divorce n'est ni plus ni moins que l'équivalent d'une vente massive d'actions à la hausse en bourse, avec de gros bénéficiaires à la clé, la récompense bien méritée de plusieurs années de « travail ».

Les femmes rencontrées au cours de l'étude ont toutes, bien au-delà d'un trouble de la personnalité, une histoire de réparation, de blessure et de déception. Elles se montrent authentiquement blessées par le déni fait par leur époux de leur passé, de leur histoire et par le déni qu'il fait actuellement de leur droit à être des femmes comme toutes les autres.

Les pistes thérapeutiques

Que viennent-ils donc chercher en thérapie, ces couples qui nous donnent tellement l'impression de ne pas être des couples ? Ces couples qui nous livrent une histoire commune mensongère, brève et parfois glauque, n'ont-ils finalement à dire sur l'autre que des banalités standardisées, où les points communs qu'ils peuvent avancer ne sont en lien qu'avec le regard des autres (des sorties, des voyages, pratiquement pas de discussion, pratiquement pas de centre d'intérêt à partager) et ce, quand ils n'avancent pas de façon pathétique comme seule et unique raison et démonstration d'existence de leur couple, la naissance de leur enfant ?

Dans ces unions dont le mythe fondateur est le mariage de deux archétypes comme justification d'un déséquilibre accepté, le gain escompté par chacun est celui d'une réparation et/ou d'une valorisation que l'on pourrait qualifier de narcissique. Dans les moments de crise, la menace vient de la trahison du mythe par l'un de ses membres, qui cherche à s'individualiser au sens propre du terme.

Dans le terme « thérapie de couple », il y a enfin le mot « couple ». Fidèles en cela au mythe fondateur archétypal, ils viennent dans le lieu de la thérapie et dans sa dénomination symbolique, faire la preuve vis-à-vis des autres et vis-à-vis d'eux-mêmes, qu'ils ont été un couple « comme les autres ». ***Comme l'histoire falsifiée de la rencontre, comme le mariage, la naissance d'un enfant éventuellement, la thérapie vient se plaquer comme un contenant externe sur ces unions pour en prouver l'existence au moment même où elles se défont.***

Comment, à ce moment-là, arriver à être thérapeutique avec ces couples ?

Reprenons encore une fois les théories de Robert Neuburger (1998, 2005) et celle en particulier, de la greffe mythique.

Pour diminuer la violence générée par la blessure réciproque, sans pour autant tomber dans le « faire comme si », dans le pseudo (à savoir traiter ce couple comme n'importe quel autre couple, ce qu'il n'est pas malgré son ardent désir de l'être), le thérapeute peut s'appuyer sur la seule chose authentique que le couple lui fournit, à savoir le fait que chacun des deux a apporté du bien à l'autre.

Chacun des deux a correspondu à une certaine attente, à un certain *espoir de réparation* chez son partenaire. Mais comme pour tous les autres couples, le temps a passé. La dimension du déroulement du temps est bien entendu une chose extrêmement difficile à faire intégrer à un couple qui s'appuie sur un archétype paraissant archaïque et intemporel (la construction de leur couple n'est pas passée par l'épreuve du temps). Il va donc leur être difficile d'admettre l'influence du temps sur les comportements de l'un ou l'autre des partenaires. Le reproche réciproque est toujours « il ou elle a changé ».

Mais comme cela est précisément le cas pour tout le monde, il y a pour eux la possibilité de se raccrocher à ce qui semble être pour eux un critère de normalité. Pour certains de ces couples, il va être possible, non pas d'admettre, mais de supporter le fait que le passage du temps les influence tout autant que les autres couples, pour pouvoir accepter sans déchoir la blessure générée par l'atteinte au mythe. ***Il s'agit donc de pratiquer une sorte de greffe mythique paradoxale qui vise à fournir à ces couples « pas comme les autres » une possibilité de le devenir enfin, paradoxalement à travers l'acceptation de la crise générée par le passage du temps, qui provoque le besoin d'individuation.***

L'objectif ainsi visé est de diminuer l'intensité de la blessure primairement vécue par Monsieur, afin d'offrir à ces couples, soit la possibilité d'une

rupture exempte de violence, se déroulant avec une certaine dignité, soit la possibilité d'un nouvel équilibre de la relation.

Dans un seul cas de la présente étude, il nous a été donné d'observer une situation où Monsieur, avec un certain humour, a suivi le mouvement imprimé par son épouse. Dans cette situation, le déséquilibre initial avait tout simplement persisté en s'inversant avec une épouse qui devenait dominante et un mari qui acceptait de ne plus l'être.

Pour pouvoir avancer dans ce type de traitement, il est donc primordial d'arriver à éviter la rupture thérapeutique, et pour cela, il est essentiel d'être très prudent dans l'interrogation, bien sûr de la rencontre, mais aussi dans *toutes les techniques qui interrogent le relationnel et mettent ses failles en évidence.*

Le thérapeute ne peut donc avoir recours spontanément aux questions simples sur la rencontre, les caractéristiques individuelles, et encore moins au questionnement circulaire, qui a pour fâcheuse conséquence de mettre en évidence l'incapacité de chacun des deux partenaires à arriver à se représenter les pensées ou les besoins de l'autre. En effet, cela fait référence à la capacité d'empathie bien sûr, mais aussi à la perception que chacun peut avoir de l'autre en tant que sujet. Les techniques, telles que les sculptures, peuvent également avoir un effet désastreux de par leur très grande puissance symbolique et leur mise en évidence, comme une espèce de miroir extrêmement cruel et violent, de ce que le couple cherche à se cacher à lui-même, quant à son style relationnel.

Nous avons ainsi été confrontés à des sculptures totalement plaquées où de manière quasiment hallucinante, le couple se mettait en scène devant le thérapeute dans une vision totalement plaquée et glamour d'eux-mêmes, un étalage triomphant du succès que le couple était censé représenter (est-il utile de préciser que pour être une expérience tout à fait remarquable aux yeux du thérapeute, la technique en elle-même était totalement inopérante sur un plan thérapeutique ?). Dans les pires des cas, c'était l'abyssale distance entre eux, le besoin d'évasion de l'épouse, le vécu pathétique d'abandon de Monsieur, qui surgissaient crûment.

Par contre, le travail conjoint sur le génogramme semble représenter une piste beaucoup plus prometteuse, chacun des deux partenaires ayant souvent une histoire personnelle et familiale marquée de souffrances diverses, où même un hubris hypersensible peut trouver de la grandeur et donc accepter d'en parler. Cela s'est révélé être parmi les seuls moments, où *chacun des*

partenaires pouvait considérer l'individualité de l'autre, ce qui fournissait ainsi un appui non négligeable pour le thérapeute, dans son travail d'aider le couple à se rédiger enfin une histoire commune, cette fois sur la base de deux histoires individuelles mutuellement reconnues.

Cette reconnaissance mutuelle permet d'aborder l'individualité de chacun de manière non menaçante pour le partenaire. Chacun pourra entendre l'individualité de l'autre et ses souffrances, puisqu'il aura lui-même été entendu comme tel.

L'étape suivante est centrée sur la narration de ce que ces deux individualités blessées se sont données en termes de réparation réciproque. Il s'agit ici d'employer une technique qu'ils maîtrisent bien, donc par laquelle ils ne peuvent se sentir menacés et à travers laquelle ils peuvent créer *le récit de la réalité qui leur convient le mieux à tous les deux*.

Nous avons vu qu'ils ont d'excellentes raisons de travestir, consciemment ou non (cela est-il d'ailleurs important ?) la réalité. Tant que leurs intérêts convergent, ils peuvent la réécrire conjointement. Leur histoire est menacée à partir du moment où le récit de leurs réalités respectives diverge. Le thérapeute doit alors se détacher de son besoin d'interroger l'authenticité du couple, qu'il définit selon ses propres critères moraux et affectifs.

L'authenticité de ces couples se niche dans la réparation réciproque et il faut pouvoir faire abstraction des mensonges évidents qui l'entourent pour y avoir accès. C'est cette dimension qu'il faut pouvoir mettre en évidence, reconnaître et valoriser, ce qui n'est pas forcément simple, tant ces couples mettent d'énergie à nier cette réalité-là, pour tenter de raviver le mythe initial, tout d'archétype et de magie.

Conclusion

Il est clair que face à la petitesse de cette étude, les éléments dégagés demanderaient à être confirmés par un travail de plus grande ampleur et surtout plus systématisé sur un mode prospectif et non pas rétrospectif.

Ces couples fondés sur un mythe archétypal traversent une mise à l'épreuve terrible, au moment où la vie confronte ce mythe au passage du temps, à l'authenticité des individus, à leurs intérêts personnels et à leur besoin de réparation et de reconnaissance.

Ces couples représentent un véritable challenge pour les thérapeutes qui doivent s'adapter à ces systèmes si pathétiquement agrippés aux apparences,

pour accéder et leur donner accès, à leur authentique souffrance. Une interrogation trop directe sur la relation devient vite une attaque de leur fragile (des)équilibre, tout risque de dévoilement du mythe comportant un risque de rupture thérapeutique. Le thérapeute doit apprendre à se concentrer sur l'authenticité de la souffrance, en faisant abstraction de l'absence de vérité des récits.

Au vu du nombre de ruptures rencontrées dans cette étude, force est de constater que ces prises en charge nous ont posé de sérieux problèmes d'adaptation et que bien souvent, l'utilisation de techniques « habituelles » a bel et bien dû être contre-productive. Par contre, constater que ces couples peuvent tout autant bénéficier d'un traitement que ceux du Groupe Contrôle, lorsque la rupture peut être évitée, reste une grande motivation à mieux les comprendre, afin d'affiner encore des approches thérapeutiques qui soient mieux adaptées à leurs particularités.

Références

- NEUBURGER R. (1998) : *Nouveaux couples*. Odile Jacob, Paris.
- NEUBURGER R. (2005) : *Le mythe familial*. ESF, Issy-les-Moulineaux.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (2003) : *Évolution démographique en Suisse : divorces en 2003*. info.bevfs.admin.ch.
- VANNOTTI M., ONNIS L. & GENNART M. (2002) : La thérapie d'orientation systémique, In DURUZ N. & GENNART M. (eds) : *Traité de psychothérapie comparée*. p. 313-343. Médecine et Hygiène, Genève.